



## **Pertinence de l'enseignement post-élémentaire par rapport aux réalités changeantes de la jeunesse en Afrique sub-saharienne: explorer les perspectives des jeunes**

Termes de référence pour la préparation des études de cas

### **Sommaire**

1) Aperçu général de la recherche.....	3
2) Portée des études de cas.....	3
3) Méthodologie pour mener les études de cas.....	4
4) Structure des études de cas.....	5
5) Calendrier et résultats attendus.....	5
6) Qualifications.....	6
7) Comment postuler.....	6
Annexe: Questions d'orientation indicatives pour les études de cas.....	7



## 1) Aperçu général de la recherche

Selon l'Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU), 30% des jeunes en Afrique sub-saharienne (ASS) sont analphabètes (ISU, 2015) et la Banque mondiale rapporte que la plupart des jeunes non scolarisés dans la région ont abandonné l'école avant l'enseignement secondaire (Banque Mondiale, 2015). L'Afrique sub-saharienne est la région du monde qui présente la plus faible participation dans l'enseignement secondaire. Seulement la moitié de la population est inscrite dans l'enseignement secondaire moyen et cette proportion baisse à un tiers de la population au niveau de l'enseignement secondaire supérieur, soit la moitié de la moyenne mondiale. Il y avait 64,8 millions d'adolescents non scolarisés pour l'année scolaire ayant pris fin en 2013, dont un tiers étaient en Afrique sub-saharienne.

Compte tenu du potentiel des jeunes à diriger et changer le monde, les tendances de l'éducation actuelles appellent à une meilleure compréhension des caractéristiques des jeunes et des manquements qui existent souvent entre les réalités et les aspirations des jeunes et la nature de l'offre éducative.

L'étude « **Pertinence de l'enseignement post-élémentaire par apport aux réalités changeantes de la jeunesse en Afrique sub-saharienne: explorer les perspectives des jeunes** » vise donc à évaluer la pertinence de l'offre éducative pour les jeunes (15-24 ans) en Afrique sub-saharienne, en particulier dans le contexte de l'agenda Education 2030, qui appelle à l'édification de systèmes éducatifs et d'apprentissage qui promeuvent une éducation inclusive et équitable de qualité et l'apprentissage tout au long de la vie pour tous, par le biais de la participation de l'ensemble de la société et à travers tous les canaux – contextes formels, non-formels et informels.

Cette recherche est coordonnée conjointement par la Section pour les Partenariats, la Coopération et la Recherche de l'UNESCO et le Bureau Régional de l'UNESCO à Dakar et menée en collaboration avec les Bureaux Régionaux de l'UNESCO en Afrique sub-saharienne (ASS).

Les résultats visent à contribuer à l'élaboration de politiques plus adaptées face à la question du désengagement des jeunes dans l'éducation et des conséquences qui en découlent comme le manque de compétences, les faibles perspectives d'emploi et le bien-être général.

L'UNESCO cherche à recruter des consultants, des groupes de consultants ou des entités (ici appelé « contractants ») pour mener cinq études de cas portant sur la dimension subjective de la demande d'opportunités d'apprentissage par les jeunes, sous la supervision du Bureau Régional concerné de l'UNESCO en Afrique sub-saharienne.

Ces termes de référence ont pour intention de présenter les principaux domaines que les contractants prendront en compte dans la préparation de leur proposition et en menant les études de cas (méthodologie, structure du rapport, présentation des résultats, références et calendrier), ainsi que les modalités pour la soumission d'une candidature.

## 2) Portée des études de cas

Dans le cadre de cette recherche, cinq études de cas devraient être réalisées de façon indépendante dans la région de l'Afrique sub-saharienne, couvrant un groupe de pays et/ou un certain espace géographique (ou exceptionnellement un pays spécifique), à raison d'une étude de cas dans chaque

groupe de pays couverts par les Bureaux Régionaux de l'UNESCO (voir tableau 1) et en accord avec l'équipe de recherche de l'UNESCO.

Chaque étude de cas devra :

- Mettre l'accent sur la dimension subjective de la demande d'opportunités d'apprentissage par les jeunes (motivations, aspirations et perceptions de la pertinence de l'offre d'éducation/de formation existante ...), couvrant, dans la mesure du possible, toutes les questions d'orientation indiquées dans l'annexe.
- Analyser l'interaction entre les facteurs du côté de l'offre et de la demande pouvant expliquer les causes du non-recours des jeunes aux opportunités d'éducation et de formation formelles et non formelles.
- Envisager de nouvelles approches d'éducation et de développement des compétences qui misent sur le plein potentiel de tous les cadres d'apprentissage, en reconnaissant l'importance de l'apprentissage qui se poursuit au-delà des systèmes formels éducatifs et de formation et que des compétences pertinentes peuvent être également développées à travers l'auto-apprentissage, dans le milieu professionnel ou par le biais d'autres expériences au-delà de l'éducation et de la formation formels
- Examiner les études qui portent sur le statut des défis éducatifs dans l'enseignement post-élémentaire, l'efficacité des politiques et des programmes pour répondre à ces défis.
- Explorer le point de vue des apprenants par rapport au degré d'adaptation des opportunités d'éducation et de formation à leurs aspirations et à leurs besoins.

**Table 1. Les Bureaux Régionaux de l'UNESCO et leur couverture**

<b>Bureau Régional de l'UNESCO</b>	<b>Pays couverts</b>
Abuja (8)	Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Libéria, Nigéria, Sierra Leone et Togo
Dakar (7)	Burkina Faso, Cabo Verde, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et la Gambie
Harare (9)	Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Zambie et Zimbabwe
Nairobi (13)	Comores, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud, Tanzanie et Ouganda
Yaoundé (10)	Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Guinée Equatoriale, Gabon, RCA, RDC, Tchad et Sao Tomé-et-Principe

### 3) Méthodologie pour mener les études de cas

Les données recueillies à partir d'une analyse documentaire, d'enquête, de discussions de groupe ou tout autre moyen approprié seront compilées et analysées pour élaborer le rapport sur l'étude de cas. Les points de vue des apprenants par rapport au degré d'adaptation des opportunités d'éducation et de formation à leurs aspirations et à leurs besoins seront explorés et analysés.

Le rapport comprendra également, à l'intention des gouvernements et des autres acteurs concernés par l'offre d'éducation post-élémentaire, des recommandations d'actions et des stratégies fondées sur des bonnes pratiques existantes. Ceci pourrait servir de base pour suggérer une voie à suivre pour l'élaboration d'une stratégie nationale et régionale visant à améliorer l'offre d'enseignement post-élémentaire. Cette partie peut aussi aborder des questions liées à l'élaboration des politiques, au renforcement des capacités, à la prestation de services, à la mobilisation des ressources, au développement de partenariats et à la durabilité.

#### 4) Structure des études de cas

Chaque rapport final d'étude de cas consistera en une revue complète et analytique en français ou en anglais de 30 pages au plus, références bibliographiques et annexes non comprises (interligne simple, Times New Roman, taille de police 12) et sera composé des parties suivantes:

1. **Résumé exécutif** (2-3 pages): aperçu général des systèmes éducatifs post-élémentaires couverts par l'étude de cas et d'expériences sélectionnées qui ont amélioré la pertinence de l'éducation; aperçu des résultats de la revue documentaire et de l'analyse d'études pertinentes sur la demande d'opportunités d'éducation et de formation par les jeunes; résumé des faits saillants de l'étude de cas; série d'options et de recommandations pour les décideurs, les gestionnaires et les partenaires au développement.
2. **Introduction/aperçu**: résumé de la problématique, les faits et chiffres essentiels et présentation des chapitres/sections suivants (2 pages).
3. **Contexte et enjeux clés** de l'enseignement post-élémentaire dans le groupe de pays ou l'espace géographique ciblé (2 pages)
4. **Méthodologie de l'étude et limitations** (1 page)
5. **Résultats de l'étude** (basés sur la revue documentaire et sur l'analyse des données recueillies dans le cadre des enquêtes, des entretiens et/ou discussions de groupe): analyse des raisons du non-recours des jeunes à l'éducation, analyse des besoins et des aspirations des jeunes, de leurs perceptions en ce qui concerne la pertinence de l'éducation et de la formation (20 pages)
6. **Options et/ou recommandations** pour remédier aux causes de la non-participation à l'éducation et la formation, y compris l'amélioration de la pertinence des politiques et des systèmes d'apprentissage aux niveaux ultérieurs à l'éducation de base dans le groupe de pays ou dans l'espace géographique couvert par l'étude de cas (2 pages).
7. **Bibliographie**
8. **Annexes** (liste des personnes/institutions interrogées/consultées/enquêtées, résumé des méthodologies employées, copie des questionnaires et des questions d'entretien, etc.).

#### 5) Calendrier et résultats attendus

**Au plus tard le :**

31 août 2016:

Contrat émis

7 septembre 2016:

Soumission pour validation par l'équipe de recherche de l'UNESCO d'un plan détaillé de collecte et d'analyse des données, comprenant la portée de l'étude, la méthodologie (revue documentaire, entretiens semi-dirigés,

discussion en groupe et enquêtes - y compris en ligne-, ainsi que toute autre méthode), les détails pertinents et la justification des méthodes de collecte et d'échantillonnage ainsi que tout questionnaire, questions d'orientation.

31 octobre 2016: Soumission d'un projet de document  
20 décembre 2016: Soumission du document final

## 6) Qualifications

- Être un consultant individuel, un groupe de consultants (coordination et nomination d'un consultant principal nécessaires) ou une entité (université, institut de recherche, groupe de réflexion, organisme de consultation, etc.) actif dans le domaine de l'éducation
- Expérience démontrée dans la recherche sur les jeunes et l'éducation en Afrique subsaharienne, y compris dans les méthodes de collecte de données à travers des enquêtes, des discussions de groupe, des interviews, etc.
- Maîtrise du français ou de l'anglais
- La connaissance des principales langues nationales groupe de pays/espace géographique ciblé est un atout
- Excellentes capacités d'analyse et de rédaction de rapport

## 7) Comment postuler

Veillez soumettre une brève proposition d'étude de cas (pas plus de 7 pages) accompagnée d'un CV ainsi que d'études similaires précédemment menées, au Bureau Régional de l'UNESCO concerné, d'ici le 15 août 2016 :

- Abuja et Dakar: Akemi Yonemura ([a.yonemura@unesco.org](mailto:a.yonemura@unesco.org)), cc: Catherine Collin ([c.collin@unesco.org](mailto:c.collin@unesco.org))
- Harare: Carolyn Medel-Anonuevo ([c.medel-anonuevo@unesco.org](mailto:c.medel-anonuevo@unesco.org))
- Nairobi: Saba Bokhari ([S.Bokhari@unesco.org](mailto:S.Bokhari@unesco.org))
- Yaoundé: Bruno Dzounesse ([b.dzounesse@unesco.org](mailto:b.dzounesse@unesco.org))

La proposition d'étude de cas devrait inclure les informations suivantes:

- Justification des atouts du candidat pour cette mission
- Champ d'application ciblé (nom du pays/groupe de pays/espace géographique) parmi les cinq groupes de l'UNESCO (tableau 1)
- Méthodologie et planification: collecte de données, analyse et élaboration du rapport
- Composition des membres de l'équipe de l'étude de cas
- Honoraires et autres frais connexes
- Au moins deux références

Veillez contacter Akemi Yonemura ([a.yonemura@unesco.org](mailto:a.yonemura@unesco.org)) pour toute information complémentaire.

## Annexe: Questions d'orientation indicatives pour les études de cas

1. Profil des jeunes
  - a. Qui sont ces adolescents qui ne sont pas à l'école et que font-ils?
  - b. Quelles sont les principales causes du non-recours aux opportunités formelles et non formelles d'éducation et de formation parmi les jeunes?
  - c. Quelles sont leurs perspectives de vie et quels sont leurs rêves?
  
2. Point de vue des jeunes sur les connaissances et les compétences dans le cadre de l'Education 2030
  - a. Quelles sont les demandes et les attentes des jeunes par rapport à l'éducation et à la formation (motivations, aspirations et besoins en termes d'opportunités d'apprentissage)?
  - b. Quelles sont les perceptions des jeunes en ce qui concerne les obstacles à la poursuite de l'éducation et de la formation (pertinence de l'éducation, obstacles financiers, économiques et/ou culturels, opportunités d'emploi, etc.)?
  - c. Quelles politiques et programmes existent en réponse aux besoins des apprenants? Quelles sont les bonnes pratiques, politiques et programmes efficaces pour répondre à ces demandes, en particulier dans le cadre de l'atteinte de l'agenda Education 2030 ?
  
3. Options et suggestions politiques
  - a. Quelles sont les bonnes pratiques et les opportunités pour répondre à la demande d'éducation des jeunes dans les pays couverts par l'étude de cas ?
  - b. Comment pouvons-nous renforcer le lien entre l'éducation et la formation formelles et non formelles et le monde du travail et la société, y compris les programmes de « seconde chance », les partenariats avec les entreprises et les services communautaires qui pourraient répondre aux attentes des apprenants?